

Une Québécoise à la présidence du Sénat

Le premier ministre a annoncé récemment la nomination du sénateur Renaude Lapointe à la présidence du Sénat. Elle succède à Mme Muriel McQueen Ferguson qui détenait ce poste depuis décembre 1972.

Madame Renaude Lapointe, journaliste québécoise bien connue, a été nommée sénateur en novembre 1971.

Née à Disraëli, au Québec, en janvier 1912, elle étudie au couvent Jésus-Marie, à Disraëli, et à l'École des Ursulines, à Stanstead, puis à l'Université Laval.

De 1939 à 1959, Madame Lapointe est journaliste au *Soleil* de Québec. Elle est aussi, de 1953 à 1957, correspondante pour le Service international de Radio-Canada et pour les revues *Time* et *Life*. En 1959, elle se joint au per-



Madame Renaude Lapointe

sonnel du service des nouvelles de *La Presse*, à Montréal, et ne quitte le journal qu'en 1970, si l'on excepte une courte absence en 1961-1962, où elle passe au *Nouveau Journal* et remporte le prix de journalisme Bowater pour ses articles sur Mgr Charbonneau, ancien archevêque de Montréal. En 1965, elle devient la première femme éditorialiste de *La Presse*.

En 1970, Madame Lapointe entre au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle fait partie de la délégation canadienne aux Nations Unies en 1970, 1971 et 1972. Au Sénat, elle était membre du Comité des affaires étrangères et du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles.

Madame Renaude Lapointe est la deuxième femme dans l'histoire canadienne à être nommée à la présidence du Sénat.

Les normes de "nutrition en milieu scolaire"

Le ministère des Affaires sociales du Québec vient de publier un manuel de normes de *Nutrition en milieu scolaire*. Ce document s'avère un instrument de gestion susceptible d'améliorer la nutrition à l'école. Il constituera aussi un précieux outil de travail pour les diététiciennes qui oeuvrent en milieu scolaire. Le guide vise trois objectifs majeurs: assurer à l'étudiant un repas contenant le tiers des rations quotidiennes d'éléments nutritifs recommandés dans les standards canadiens; lui inculquer la connaissance pratique d'une alimentation équilibrée; formuler des normes minimales d'hygiène.

Nutrition en milieu scolaire se divise en deux parties. Sous la première rubrique, "guide nutritionnel pour le service alimentaire", on retrouve les définitions pertinentes et le guide proprement dit qui traite des composantes d'un repas complet — lait, viande, légumes et fruits, pain enrichi ou à grain entier — ainsi que de leurs équivalents. On aborde aussi la question des aliments divers distribués à la pièce (comptoirs, machines distributrices) qui, dans la plupart des établissements scolaires, ne devraient constituer qu'un service d'appoint. Suivent des notes explicatives, notamment sur les rations recommandées et les normes nutritionnelles.

La deuxième partie du guide porte sur "l'hygiène pour le service alimentaire dans les institutions scolaires". Suite aux définitions, on y retrouve les normes d'hygiène à respecter dans les cuisines, dépendances et salles à manger; on y traite aussi de l'entreposage des aliments, de l'hygiène du personnel et des commodités prévues à son intention, de l'entretien de l'équipement et des accessoires de service. Hygiène et nutrition constituent donc les deux volets de ce guide.

La publication de ce manuel témoigne de l'intérêt marqué pour les problèmes de nutrition, facteur déterminant dans la prévention des maladies.

Des arbres en bordure des autoroutes

Le ministère des Terres et Forêts du Québec en collaboration avec la division des aménagements connexes du ministère des Transports a effectué au printemps la plantation de quelque 300,000 arbres, en bordure des autoroutes dans les régions de Québec et de Montréal.

Objectifs des travaux

Ce programme vise des objectifs précis pour la sécurité des automobilistes et la tranquillité des résidents riverains des grandes artères de circulation routière.

Ce programme de reboisement sera suivi et modifié de façon à obtenir les résultats anticipés: élever une barrière naturelle à l'amoncellement de la neige, diminuer le coût d'entretien des surfaces gazonnées, servir de barrière aux voitures hors de contrôle. Sur le talus central, qui sépare les deux chaussées d'autoroute ou de boulevard, arbustes et arbres protégeront les chauffeurs contre l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui circulent dans la direction opposée.

Cette barrière naturelle de feuillus a aussi comme propriété additionnelle l'absorption du bruit causé par une circulation intense, et l'élimination partielle du monoxyde de carbone grâce au processus de synthèse chloro-phyllienne.

La croissance rapide, la robustesse et la vivacité sont les caractéristiques fondamentales qui ont guidé le choix des essences forestières. Le schéma de plantation prévoit à l'intérieur de la haie ainsi aménagée la protection de certaines d'essences résineuses par des zones de feuillus moins vulnérables et plus exposés au sel et au calcium.

On a souvent dit des voies rapides du Québec qu'elles présentent une image terne et provoquent ainsi l'hypnose de la route. Cette expérience veut pallier cette monotonie en enjolivant le paysage tout en rendant les routes plus sécuritaires.